

Compte rendu de séance

Séance du 22 Juin 2020

L'an 2020 et le 22 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des associations sous la présidence de

ALORY Christophe Maire

Présents : Mmes : BERGOT Marie-Laure, LEBLOND Nadia, MOHIER Lydie, PINCIVY Nathalie, RAMDANE Laetitia, MM : ALORY Christophe, FRIBOULET Cyril, MORICE Hervé, PRIOUX Claude, SOUMET Alain

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DE BOCK Thierry à M. SOUMET Alain

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 16/06/2020

Date d'affichage : 16/06/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de l'Eure

le : 23/06/2020

et publication ou notification

du : 23/06/2020

A été nommé(e) secrétaire : Mme RAMDANE Laetitia

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Appel d'offre église St Martin - 2020-30

Appel d'offre église St Martin

réf : 2020-30

Concernant la restauration du cœur de l'église St Martin, un marché en procédure adaptée a été lancé.

Il est composé de 6 lots :

- 1-Installation de chantier-Maçonnerie-Pierre de taille
- 2-Charpente/couverture
- 3-Menuiseries/Mobiliers
- 4-Restauration/Conservation des décors
- 5-Vitraux
- 6-Electricité

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 juin dernier. Quinze candidats ont répondu à l'offre : LANFRY, PIERRE&PATRIMOINE, AUBERT LABANSAT, BECQUET, CRUARD Charpente, BENARD&GIORDANI, ESCHLIMANN, GIORDANI&RICHER, ARCOA, MERIGUET, CAMADE, GWENGLASS, BIARD-ROY et LEBRUN-MARIE.

La candidature de l'entreprise CHAILLOU est rejetée pour capacités inadaptées.

Pour le **lot 1**-Installation de chantier-Maçonnerie-Pierre de taille, deux entreprises ont proposé une offre : LANFRY et PIERRE&PATRIMOINE. Le maire expose que la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise PIERRE&PATRIMOINE, conformément à la notation remise par le maître d'ouvrage B.MAP Sarl d'architecture.

Pour le **lot 2**-Charpente/couverture, trois entreprises ont proposé une offre : AUBERT LABANSAT, BECQUET et CRUARD Charpente. Le maire expose que la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise CRUARD Charpente, conformément à la notation remise par le maître d'ouvrage B.MAP Sarl d'architecture.

Pour le **lot 3**-Menuiseries/Mobiliers, trois entreprises ont proposé une offre : BENARD&GIORDANI, l'entreprise CHAILLOU et AUBERT LABANSAT. La candidature de l'entreprise CHAILLOU est rejetée pour capacités inadaptées. Le maire expose que la commission d'appel d'offres a retenu les ateliers AUBERT LABANSAT, conformément à la notation remise par le maître d'ouvrage B.MAP Sarl d'architecture.

Pour le **lot 4**-Restauration/Conservation des décors, quatre entreprises ont proposé une offre : ESCHLIMANN, GIORDANI&RICHER, ARCOA et MERIGUET. Le maire expose que la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise GIORDANI&RICHER, conformément à la notation remise par le maître d'ouvrage B.MAP Sarl d'architecture.

Pour le **lot 5**-Vitreaux, deux entreprises ont proposé une offre : CAMADE et GWENGLASS. Le maire expose que la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise CAMADE, conformément à la notation remise par le maître d'ouvrage B.MAP Sarl d'architecture.

Pour le **lot 6**-Electricité, deux entreprises ont proposé une offre : BIARD-ROY et LEBRUN-MARIE. Le maire expose que la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise LEBRUN-MARIE, conformément à la notation remise par le maître d'ouvrage B.MAP Sarl d'architecture.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil prend acte du résultat qui désigne pour le lot n°1 l'entreprise PIERRE&PATRIMOINE, pour le lot n°2 l'entreprise CRUARD Charpente, pour le lot n°3 les ateliers AUBERT LABANSAT, pour le lot n°4 l'entreprise GIORDANI&RICHER, pour le lot n°5 l'entreprise CAMADE et pour le lot n°6 l'entreprise LEBRUN-MARIE sous réserve d'éventuels recours et de l'attribution des subventions.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 19 :40

En mairie, le 23/06/2020
Le Maire
Christophe ALORY